

CHALLENGE REGIONAL DES ECOLES DE TRIATHLON

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



PRESENTATION :

Cette année, La Ligue de Triathlon propose une nouvelle formule de son « Challenge des Pays de la Loire »

Il se présente sous la forme d'une course en relais à 4 concurrents.

La composition de base de chaque équipe est de de 2 garçons, 2 filles, tous issus des catégories « Jeunes ».

Cependant et afin de faire participer le plus grand nombre, un adulte pourra intégrer une équipe afin de compléter celle-ci pour qu'elle puisse prendre part à la compétition.

Le classement final s'effectuera sur le nombre de participants.

Cependant, un classement scratch pourra être effectué selon la volonté du ou des organisateur.



Accessibilité aux épreuves :

Catégories pouvant participer au Challenge Pays de la Loire :

Toutes les catégories à partir de benjamin 1 et jusqu'à junior 2 pourront participer au relais.

Cependant, un adulte pourra compléter une équipe :

- Soit afin de permettre à une équipe incomplète de pouvoir participer à l'épreuve
- Soit afin de coacher une équipe composée de jeunes athlètes nouveaux dans la pratique.

À dessein de favoriser la pratique intergénérationnelle et l'accompagnement, cette formule sera vivement conseillée.

Les autres catégories, à savoir les mini-poussins, poussins et pupilles pourront participer mais en individuel sur les courses « jeunes » avec des distances adaptées à leur catégorie.

Classement :

Le classement s'effectuera sur le nombre.

Toute équipe dont le dernier équipier franchira la ligne marquera 1 point pour son école.

D'autre part, les plus jeunes participants aux épreuves dites « jeunes » comptabiliseront chacun également un point en franchissant la ligne d'arrivée.

Ainsi chaque équipe mais également chaque participants des épreuves « jeunes » du même club participera au classement final de son école de Triathlon.



Retrait des Dossards & Entrée au Parc :

Retrait des dossards :

L'équipe devra se présenter au complet au moment du retrait du dossard et de la puce afin d'émarger la start list et de présenter sa licence club.

Toutefois, il est possible à un des membres de l'équipe ou à un membre majeur du club concerné de récupérer le dossard ainsi que la puce sur présentation de l'ensemble des licences de l'équipe, pour des raisons pratique.

Accès air de transition :

Tout équipe pénétrant dans l'aire de transition doit être en conformité

- Puce, marquage (de chacun des athlètes), fixation du dossard sur une ceinture porte dossards (3 points d'attache minimum).
- L'équipe devra se présenter aux arbitre au complet lors de leur entrée dans la parc.
- Les athlètes se positionnent comme ils le désirent dans leurs box (ou emplacement groupé par 4)
- Seules les affaires de courses sont autorisées à l'emplacement de l'équipe (ni sacs ni caisses ou autres...)



Consignes de Course :

Tout équipier non en course devra rester dans les limites de son espace dédié dans le parc, du début à la fin de la course, ceci afin de limiter le plus possible les circulations.

Cependant, une zone d'échauffement pourra être mise en place par l'organisateur uniquement pour l'athlète prenant le relai suivant.

A défaut de zone d'échauffement, l'athlète suivant pourra s'échauffer à l'intérieur du parc en prenant soin de ne pas gêner les athlètes en course.

En cas de conditions météo difficiles il sera laissé la possibilité aux équipier de se rendre au abords du parc afin de pouvoir demander une tenue pour la pluie ou le froid.

NATATION :

La Réglementation Sportive sera appliquée sur la partie natation, principalement en ce qui concerne la température de l'eau.

Pour des raisons pratiques, L'équipier adulte devra se conformer à la réglementation Sportive « jeunes » sur la partie natation.

T1 :

Lors de la transition, les équipiers pourront aider l'athlète en course, à enlever sa combinaison ou mettre son casque et son dossard, mais en aucun cas ne devront manipuler son vélo.

Pour le reste, la RG doit s'appliquer.

Consignes de Course : (Suite)

VELO :

(Port du dossard parfaitement lisible derrière (ni plié, ni coupé)

La partie cycliste sera conforme à la RS.

Le drafting sera autorisé afin de coller au mieux à ce qui est en pratique dans les épreuves jeunes type sélectif France Jeunes et France de Triathlon ou Duathlon et France des Ligues.

T2 :

Lors de la transition, les équipiers pourront aider l'athlète en course mais en aucun cas ne devront manipuler son vélo.

Pour le reste, la RS doit s'appliquer.

Course à pied :

Port du dossard parfaitement lisible devant (ni plié, ni coupé)

La course à pied se déroulera selon la RG.

Le relais devra sera valider lors de la transmission de la puce d'un relayeur à l'autre dans l'espace dédié du parc vélo.

Les équipes ne peuvent pas franchir la ligne d'arrivée ensemble (a voir)

ARRIVEE :

Le classement de l'équipe sera effectif lorsque le dernier relayeur de l'équipe aura franchit la ligne d'arrivée matérialisée par l'organisateur.

Les équipes ne pourront pas franchir la ligne d'arrivée ensemble (a voir)

CAS PARTICULIER :

En cas de présence d'une zone de passage de relais dédiée hors du parc vélo, les équipiers pourront s'échauffer à leur guise aux abords extérieurs du parc.

Attention, aucun des athlètes ne devra emprunter les parcours de l'organisation.

Lorsque le premier relayeur aura posé le vélo à l'intérieur du parc, l'ensemble des seconds relayeurs devront être à l'intérieur de la zone de passage de relais et ainsi de suite.

Ainsi, aucun athlète n'étant en situation de course ne devra se trouver dans le parc.